



AD ACV Constitutive du 30 mai 2026

samedi 30 mai 2026 • 09:00 - 10:30 | Salle polyvalente, Rte d'Invau 4, Porsel

Participants

Présents François Genoud, André Droux, Joëlle Ducotterd, le personnel de l'ACV, ainsi que les délégués-ées et invités-ées selon liste

1 Ouverture de l'AD

1.1 Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs

En raison de la nouvelle législature, les assemblées constitutives des associations du district, à savoir l'ASSCOV, le RSSV et l'ACV, se tiennent toutes ce matin. Tous les membres des exécutifs ont été invités à participer aux trois assemblées qui se suivent.

François Genoud, Président des Assemblées des délégués des 3 associations, procède aux salutations d'usage une seule fois en début de matinée, comprenant les syndics, les délégués des communes, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices des associations.

Le Président nomme deux scrutateurs pour les trois assemblées, soit Mme Noémie Berthoud, Syndique de la Commune de Semsales et Mme Ursula Hugi Syndique de la Commune de Saint-Martin. Elles sont d'ores et déjà remerciées pour leur collaboration.

Après les assemblées de l'ASSCOV et du RSSV, l'assemblée de l'ACV débute à 9h00.

Au niveau de la constitution de l'assemblée, **les 9 communes sont présentes et toutes les voix sont distribuées. Le nombre de voix est de 43, ce qui porte la majorité à 22 voix.**

La convocation a été adressée le 30 avril dernier à chaque délégué.e. Elle est jointe au présent procès-verbal, ainsi que la liste des présences/excusés et la présentation ppt. **Le Président** met en discussion la convocation et l'ordre du jour.

Aucune remarque n'étant formulée, la convocation et l'ordre du jour, tels que présentés, sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'Assemblée est considérée comme habilitée à délibérer.

Note après séance :

Les frais de la matinée sont pris en charge de la manière suivante :

- La Commune de Le Flon est vivement remerciée pour la mise à disposition de la salle, sa préparation et son rangement, ainsi que pour les cafés et jus d'orange.
- Les frais du traiteur (croissants+apéritif dinatoire) sont pris en charge à parts égales entre l'ASSCOV, le RSSV, l'ACV et la Préfecture.
- Le don offert à la chorale est pris en charge par la Préfecture.
- Les frais en lien avec la présence d'Alexis Monney (honoraires journaliste et paniers garnis) sont pris en charge par l'ACV dans le cadre de la valorisation du sponsoring.

2 Approbation du PV

2.1 Assemblée des délégués du 22 avril 2026

Le Président mentionne que le procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués a été transmis à qui de droit. Après avoir demandé s'il y a des questions ou des remarques à ce sujet, il procède à son approbation.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 22 avril 2026 est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Mme Joëlle Ducotterd.

3 Association

3.1 Présentation de l'association

Le Président passe la parole à André Droux, Manager, pour une présentation succincte de l'association.

Le Manager explique le rôle central de l'ACV. Son action s'inscrit comme un outil de pilotage stratégique, de coordination et de cohérence, au service des communes, des partenaires institutionnels et de la population. L'ACV poursuit sa mission qui est d'œuvrer ensemble au développement d'un cadre de vie dynamique, résilient et durable pour le bien-être des habitant.e.s. Cette mission se traduit par une approche systémique du développement régional, mobilisant l'ensemble des commissions dans une logique de complémentarité et de transversalité.

L'ACV agit comme un espace de concertation et de décision permettant d'aboutir à une vision partagée du développement régional, en lien étroit avec les communes. L'ACV inscrit son action dans trois valeurs institutionnelles fondamentales : unis pour favoriser la collaboration entre les communes et les acteurs du territoire, dans une logique de solidarité et d'intérêt collectif en assurant l'autonomie communale; responsables afin de garantir une gestion rigoureuse, durable, transparente et orientée vers l'intérêt général; et ambitieux avec un programme de législation 2027-2031 en cours de préparation.

Le Manager présente l'organigramme et explique comment fonctionnent les Commissions et le Comité directeur. Il précise également le rôle des délégués qui font le lien entre l'ACV et les communes, assurant la cohérence régionale et locale. Ces derniers participent activement aux commissions pour relayer les besoins au Comité directeur et soutenir les décisions structurantes. Les délégués partagent, diffusent l'information et favorisent l'appropriation des projets par les autorités et la population. Leur engagement renforce l'efficacité de l'ACV et soutient des projets ambitieux pour la Veveyse.

Avant de terminer sa présentation, **le Manager** donne encore quelques informations sur la communication qui est faite à travers le site web, le réseau LinkedIn ou encore iVeveyse. Les délégués sont invités à parcourir le Rapport de gestion disponible sur le site internet de l'ACV et à télécharger l'application iVeveyse.

Le Président remercie le Manager pour sa présentation. Celle-ci ne suscite pas de questions.

4 Délégués

4.1 Présentation des délégué.e.s nommé.e.s par les Communes

Le Président passe en revue la composition des délégués nommés par les communes.

Les délégués sont d'ores et déjà remerciés pour leur implication.




Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction
Attalens	Monsieur	Perroud	Pierre-Alain	Conseiller communal
Attalens	Monsieur	Savoy	Bertrand	Conseiller communal
Attalens	Monsieur	Galley	Bastian	Membre du Conseil général
Attalens	Madame	Lopez	Vanessa	Membre du Conseil général
Attalens	Monsieur	Perroud	Dick	Membre du Conseil général
Attalens	Monsieur	Wirz	Etienne	Membre du Conseil général
Bossonnens	Monsieur	Pires Mendes	Marcos Daniel	Vice-syndic
Bossonnens	Madame	Comisetti	Sabine	Conseillère communale
Bossonnens	Monsieur	Martin	Yves	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Madame	Tille	Nicole	Vice-syndique
Châtel-St-Denis	Monsieur	Figini	Daniel	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Monsieur	Mesot	Roland	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Monsieur	Grumer	Steve	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Monsieur	Rey	Julien	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Madame	Liaudat	Karin	Conseillère communale
Châtel-St-Denis	Monsieur	Pilloud	Rodolphe	Conseiller communal
Châtel-St-Denis	Monsieur	Berthoud	Julien	Conseiller communal
Granges	Madame	Varone	Christine	Vice-syndique
Granges	Monsieur	Jordil	Benoît	Conseiller communal
Le Flon	Monsieur	Gillard	Jean	Conseiller communal
Le Flon	Monsieur	Fragnière	Ludovic	Conseiller communal
La Verrerie	Monsieur	Kilchenmann	Yannick	Vice-Syndic
La Verrerie	Monsieur	Jaquet	Jean-Bernard	Conseiller communal
La Verrerie	Monsieur	Schneider	Philippe	Conseiller communal
Remaufens	Monsieur	Genoud	Kévin	Conseiller communal
Remaufens	Madame	Dorthe	Cynthia	Conseillère communale
Saint-Martin	Madame	Repond	Carole	Conseillère communale
Saint-Martin	Monsieur	Hayoz	Bastian	Conseiller communal
Semsaies	Monsieur	Marti	Hans-Jörg	Vice-syndic
Semsaies	Monsieur	Dewarrat	Franck	Conseiller communal

5 Vice-président

5.1 Election du.de la Vice-président.e de l'Assemblée des délégués

Le Président propose le renouvellement de Pierre-Alain Perroud, excusé ce matin, en tant que Vice-président de l'Assemblée des délégués.

Il invite les membres à formuler d'autres propositions. N'ayant reçu aucune autre candidature, **le Président** suggère de procéder à son élection.

L'Assemblée élit Pierre-Alain Perroud à l'unanimité, sous les applaudissements, en tant que Vice-président de l'Assemblée des délégués. 

Le Président le remercie d'ores et déjà pour son engagement.

6 Secrétaire

6.1 Election du.de la Secrétaire de l'Assemblée des délégués

Le Président propose le renouvellement de Joëlle Ducotterd en tant que Secrétaire de l'Assemblée des délégués.

Il invite les membres à formuler d'autres propositions. N'ayant reçu aucune autre candidature, **le Président** suggère de procéder à son élection.



L'Assemblée élit Joëlle Ducotterd à l'unanimité, sous les applaudissements, en tant que Secrétaire de l'Assemblée des délégués.

Le Président la remercie d'ores et déjà pour sa collaboration.

7 Comité directeur (Conférence des Syndics)

7.1 Election des membres

Le Président liste la composition des membres du Comité directeur, soit les 9 syndics des communes membres, conformément aux statuts.


- Eliot **Savoy** - Attalens
- Jérôme **Jourdan** - Bossonnens
- Nicolas **Genoud** - Châtel-St-Denis
- Savio **Michellod** - Granges
- Pascal **Grandjean** - La Verrerie
- Claudia **Dougoud** - Le Flon
- Stéphane **Dorthe** - Remaufens
- Ursula **Hugi** - St-Martin
- Noémie **Berthoud** - Semsales

Les membres du Comité directeur sont remerciés pour leur implication par applaudissements. 

7.2 Election du/de la Président.e

Sur proposition des Syndics, **Le Président** propose d'élire Noémie Berthoud, Syndique de Semsales en tant que Présidente du Comité directeur.

Il invite les membres à formuler d'autres propositions. N'ayant reçu aucune autre candidature, **le Président** suggère de procéder à son élection.

L'Assemblée élit Noémie Berthoud à l'unanimité, sous les applaudissements, en tant que Présidente du Comité directeur. 

Noémie Berthoud remercie pour la confiance et se réjouit de ces 5 prochaines années de collaboration. Elle souhaite vivement une équipe soudée qui tire à la même corde pour une collaboration constructive et efficace.

Le Président la remercie d'ores et déjà pour son engagement à la tête d'un des 3 postes clés que représentent les présidences des exécutifs des associations de communes.

8 Commission financière

8.1 Election des trois membres de la Commission financière

Sur proposition reçue des communes, **le Président** propose d'élire les personnes suivantes en tant que membres de la Commission financière :

- Benoît **Jordil** de la Commune de Granges, représentant de la Basse-Veveyse
- Julien **Berthoud** de la Commune de Châtel-St-Denis, représentant du Chef-lieu
- Marc **Colliard** de la Commune de Semsales, représentant de la Haute-Veveyse

Il invite les membres à formuler d'autres propositions. N'ayant reçu aucune autre candidature, **le Président** suggère de procéder à leur élection.



L'Assemblée élit Benoît Jordil, Julien Berthoud et Marc Colliard à l'unanimité, sous les applaudissements, en tant que membres de la Commission financière.

Le Président les remercie d'ores et déjà pour leur engagement.

9 Divers

9.1 Divers

Avant de clore l'Assemblée, **le Président** demande s'il y a des commentaires ou remarques à apporter. Ceci n'étant pas le cas, il adresse ses remerciements d'usage. Il remercie les délégués des communes de la confiance témoignée, les membres du Comité directeur, le manager et toute l'équipe de l'ACV.

La séance est levée à 9h30. Après une pause-café, la partie protocolaire est suivie d'une présentation du **Président** portant sur la Gouvernance de la Veveyse. Cette présentation est jointe au présent procès-verbal et/ou disponible sur demande. Après des intermèdes de la chorale invitée, la matinée se conclut par une interview d'Alexis Monney suivie d'un apéritif dinatoire.

François Genoud

Préfet et Président AD

Joëlle Ducotterd

Responsable de l'administration